

COMPTE RENDU REUNION COMITE DIRECTEUR

BEDEE- 6 JUIN 2009

Ouverture de séance 14H30

Présents : J. P. GRECIET - M. BAZARD - A. BLONDEAU - E. GARANDEL - J. GRECIET - M. GRIJOL - J.P. LALOUE - Y. LE DREAU - R. LE GALLOU - S. LEFRAY - J. LEVARD - M.P. ROGUE - M. ROGUE - M. SALAUN-LE BAUT - P.LEPARC.

Absent excusé : D. BRANLANT

Yannick Le Dreau présente sa démission du Comité Directeur pour raisons personnelles. Compte tenu de son investissement dans le dossier d'intégration des jeunes bretons au pôle de Nantes, et à la demande de Jean Pierre Greciet, Yannick accepte de rester pour le début de la réunion.

INTERVENTION DU PRESIDENT DE LIGUE :

Avant de parler de la problématique du pôle de Nantes, le Président de la Ligue fait part des différents courriers parvenus ces dernières semaines :

- Deux créations clubs dans le Morbihan : Les Flèches d'Arz à L'île d'Arz (2956139) et Langroez Arc à La Vraie Croix (2956140) ;
- Courrier de la FFTA concernant la semaine Jeunes à Coutances. Les Ligues sont invitées à signer une charte environnement propreté relative à une démarche respectueuse de l'environnement ; la Ligue de Bretagne a signé la convention.
- Courrier de la FFTA pour la deuxième édition de Sports à la Playa : deux étapes en Bretagne : Quiberon (56) le 29 juillet et Perros Guirec (22) le 30 juillet ;
- Invitation à l'inauguration d'un complexe sportif à Guerlédan le 13 juin (participation de Raymond Le Gallou)
- Invitation pour une matinée « sport emploi et formation » à Rennes le 17 juin (participation de Jacques Levard et de Michel Bazard)

- Le Conseil Régional a bien reçu notre dossier de contractualisation.
- Le dispositif des chèques-sport sont reconduits mais dans une démarche différente (ce sont les jeunes qui devront faire les demandes)
- Le club de Lorient ASAL, organisateur du championnat de Ligue FITA, a fait une demande de subvention à la région ; celle-ci ne peut recevoir une réponse favorable, seuls les championnats nationaux sont éligibles.

Sélection pour le haut-niveau

La sélection est de plus en plus sévère : il ne reste plus que 4 pôles en plus de l'INSEP (Boulouris, Nancy, Bordeaux et Dijon). Deux pôles sont appelés à disparaître dont celui de Nantes qui devient pôle régional.

Cette décision rapide de régionalisation du pôle de Nantes a pris la Ligue de Bretagne de court. Yannick Le Dreau, qui a suivi de près le dossier de jeunes qui souhaitent entrer en pôle fait part au comité directeur des éléments qu'il a eu à connaître et les moyens mis en œuvre pour essayer de faire avancer ce dossier.

En avril, il apprend, au cours d'une conversation avec le directeur technique national Benoît Dupin de la nouvelle répartition des pôles. Les critères de choix des lieux de la FFTA sont l'unité de lieu entre l'établissement scolaire et le centre d'entraînement au tir à l'arc. Les pôles de Nantes et de Compiègne ne correspondent pas aux critères et perdent donc le financement fédéral pour un financement régional (Conseil Régional et Ligue des Pays de Loire). Le coût du financement de l'année pour un jeune est de 7900 euros sans prendre en compte le coût du transport qui est de 1200 euros.

Les jeunes qui veulent intégrer un pôle fédéral doivent aller dans un pôle trop éloigné et cela n'est pas envisageable.

Le pôle de Nantes propose un accompagnement scolaire d'excellente qualité avec des effectifs allégés et la possibilité de faire 20 heures de tir à l'arc par semaine. Mais le coût financier est primordial. Le délai étant trop court, il n'est pas possible d'obtenir une subvention du Conseil Régional de Bretagne.

Il reste deux solutions aux jeunes :

- trouver des financements ;
- ou prendre une licence en Pays de Loire et obtenir les mêmes aides que les archers des Pays de Loire.

La Ligue doit se positionner : on investit pour la formation de nos jeunes ou on risque de les voir s'exiler dans une autre Ligue. Il faut cependant tenir compte du fait que l'année prochaine il peut y avoir plus d'archers à vouloir intégrer un pôle et que notre décision sera valable pour les prochaines saisons sous réserve de possibilités financières.

Après un tour de table, et avoir recueilli l'avis du CTF, Jean Pierre Greciet propose un engagement à l'année, sous réserve de finances suffisantes. Cette aide sera pour l'année scolaire 2009-2010 de 2000 euros.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

C.T.F :

Préparation de la saison 2009-2010

Le Plan pluriannuel de développement est à définir en ce début d'olympiade. Jean-Pierre Greciet souhaite un plan unique pour les 4 départements et la Ligue signé par tous les intervenants, comme cela avait été le cas il y quatre ans. Pierrick Leparc présente le document et ses annexes qui sont étudiés et validés par le Comité Directeur et les Comités Départementaux.

La Convention ETR est aussi présentée au Comité Directeur qui l'entérine.

Tous ces documents sont envoyés à la DRDJS et à la FFTA pour signatures.

Effectifs :

Le nombre de licenciés est de 3584 soit une augmentation de 10.8 %.

Formation :

Le coût des formations est inchangé : 100 euros. Le support pédagogique peut être acheté pour un montant de 40 euros.

Sélection pour l'Open de France :

Le Conseiller Technique Fédéral, Pierrick Leparc, annonce la sélection suivante et les modalités de préparation de l'épreuve :

Equipe Masculine :

Arc droit : Pascal Hervé (Vannes)

Arc chasse : Alain Le Meur (Ploumilliau)

Arc libre : Cédric Nectoux (Plourin les Morlaix)

Arc compound : Pierre Latierre (Peillac)

Arc classique : Lucas Le Baut (Logonna-Daoulas)

Equipe Féminine :

Arc droit : Emeline Depail (Ploumilliau)

Arc chasse : Margot Falhon (Bohars)

Arc libre : Monique Salaun-Le Baut (Logonna Daoulas)

Arc compound : Delphine Latierre (Peillac)

Arc classique : Laureen Bertin (Chavagne)

Jean Pierre Lalouer est chargé de contacter les sélectionnés qui devront rapidement donner une réponse.

Sélection pour le championnat de France FITA par équipe de Ligue :

Le Conseiller Technique Fédéral, Pierrick Leparc, annoncera la sélection le soir du championnat FITA de Ligue à Lorient et envisage de ramener une médaille, le titre si possible pour l'une des quatre équipes :

C.S.R

Championnat de France Nature

Le championnat de France de tir nature vient d'avoir lieu à Porte les Valence ; la Bretagne a obtenu 8 médailles :

2 titres :

Havenna Lanoé (Ploeuc sur Lie) en Benjamine arc classique et Raphaël Petit-Minuesa (Queven) en cadet homme classique

6 médailles de bronze :

Enora Jourdin (Chavagne) – benjamine arc classique

Adrien Le Baut (Logonna-Daoulas) – benjamin arc classique

Laureen Bertin (Chavagne) – minime dame arc classique

Dimitri Lanoé (Ploeuc Sur Lie) – minime homme arc classique

Christophe Bervet (St Agathon) – cadet arc classique

Pauline Pourrier (Ploeuc Sur Lie) – minime femme arc à poulies

Calendrier salle 2009-2010

Le calendrier « salle » est arrêté. Il y a peu de concours en janvier, ce qui est un peu regrettable.

Pour les championnats de Ligue extérieurs les dates provisoires sont les suivantes :

- Nature : 9 mai (département 56)
- Fédéral : 20 juin (dép. 22)
- Campagne : 30 mai (dép. 35)
- FITA : 27 juin (dép. 29)
- 3D : 4 juillet (dép. 22)

Commission Arbitrage :

Marie Pierre Rogue, Présidente de la Commission Régionale des Arbitres fait part des derniers résultats d'examens. 8 candidats se sont présentés, 7 ont été reçus.

Pour l'examen d'arbitre assistant, les deux candidats ont été reçus.

Il est précisé qu'un club ne possédant pas d'arbitre peut faire acte de candidature pour organiser un championnat départemental ou un championnat de Ligue.

Pierrick Leparc, CTF, souhaite connaître pour ses bilans, le calendrier des formations des arbitres.

Commission Formation :

Les diplômes des nouveaux diplômés ont été distribués.

Les besoins en formation pour la saison prochaine vont être recensés prochainement. Michel Bazard, responsable de la commission adressera un message à tous les clubs pour qu'ils fassent leurs prévisions d'inscriptions aux formations d'entraîneurs.

Commission Médicale

Il n'y a pas eu de commission médicale depuis les dernières élections. Une modification importante : l'autorisation à usage thérapeutique allégée (AUT) n'existe plus.

Commission Trésorerie

A ce jour, le solde du compte est de 22 351 euros mais de nombreuses actions sont à venir :

- semaine Jeunes
- Open de France
- Aide à la formation
- etc..

Secrétariat :

Merci de signaler les changements dans vos clubs ; sans ces informations, l'information ne peut être faite correctement.

Fin de la réunion à 18h00

Prochaine réunion : 31 octobre 2009 à Loudéac

Le Président : JP. GRECIET

La Secrétaire : M. SALAUN-LE BAUT